



Commune de PRESINGE

Dans sa séance du **26 avril 2016**, le Conseil municipal de Presinge a pris la décision suivante :

DELIBERATION RELATIVE A L'OUVERTURE D'UN CREDIT DE 110'000.- F POUR PARTICIPER A L'ORGANISATION D'UN CONCOURS D'ARCHITECTURE DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT DU CENTRE VILLAGEOIS DE PRESINGE

Le Conseil municipal décide par 11 oui, soit à l'unanimité,

- 1) D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit de **110'000.- F** représentant la part de la commune pour participer à l'organisation d'un concours d'architecture dans le cadre du développement du centre villageois de Presinge dont le coût total s'élève à 400'000.- F.
- 2) De financer ce crédit par les fonds propres de la commune.
- 3) De comptabiliser cette dépense à l'actif du bilan dans le patrimoine financier.
- 4) D'amortir ces frais aux moyens de 5 annuités qui figureront au budget sous la rubrique 95-330 dès 2018.

Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie de Presinge, le mercredi de 10h00 à 12h30, le jeudi de 16h30 à 18h00 et le vendredi de 10h00 à 11h30.

Dernier jour du délai référendaire : 15.06.2016

Presinge, le 6 mai 2016

.....